



## Responsable d'Agence « Développement Durable »

### CONTEXTE DU POSTE

Cette offre de poste est proposée dans le cadre de la création d'un groupement d'intérêt public comptant une vingtaine de membres (dont l'Etat, la Région Normandie, l'Office français de la biodiversité, les 5 Départements et d'autres collectivités, établissements publics, associations et acteurs privés) ainsi qu'un grand nombre de partenaires associés.

Ce groupement porte l'Agence normande de la biodiversité et l'Agence normande du développement durable.

Le GIP constitue un lieu de rencontre pour l'ensemble des acteurs, joue un rôle de facilitation et de mobilisation, favorisant les transversalités, la multiplication des initiatives concrètes et l'émergence de projets partenariaux.

Au sein de ce GIP, l'Agence Normande du Développement Durable (ANDD) accompagne les décideurs et acteurs normands pour relever les grands enjeux actuels du développement durable en s'appuyant sur trois types de ressources :

- Les travaux de la Recherche et de l'enseignement Supérieur
- Les initiatives exemplaires portées par les acteurs du territoires (collectivités, entreprises, associations...)

Pour coordonner les actions de l'ANDD, sous la responsabilité de la Directrice du GIP, en lien avec ses administrateurs, le GIP recrute le responsable de l'Agence Normande du Développement Durable.

### MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

- Piloter et rendre-compte des activités relatives à la thématique « Développement durable » dans les objectifs et conditions prévues par la Convention constitutive.
- Être force de propositions auprès du Président, du Vice-Président et du Conseil d'administration pour toutes les questions relatives à la thématique « Développement durable ».
- Apporter un appui au Vice-Président concerné pour l'animation du Conseil thématique « Développement durable » et assurer le secrétariat de ce conseil.
- Contribuer à la définition des orientations et actions du GIP en tant qu'Agence normande du développement durable et élaborer le programme d'actions annuel, en dialogue avec la Directrice et le responsable d'agence « biodiversité ».

- Assurer - de manière autonome et responsable - la coordination des activités de l'Agence normande du développement durable, l'encadrement du personnel du GIP rattachés à cette thématique et la bonne gestion des moyens techniques et financiers mobilisés pour celle-ci, en collaboration étroite avec la directrice.
- Représenter le GIP, par délégation de la directrice, du Président ou du Vice-Président concerné, pour les activités liées à la thématique « Développement durable ».

## **ACTIVITÉS**

### **Instances de concertation, de gouvernance et suivi des décisions**

- Assiste aux réunions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration.
- Prépare les réunions du Conseil thématique « Développement durable » y assiste et en établit les comptes rendus.
- Assure le suivi et le dialogue régulier avec les membres et partenaires associés constituant le Conseil thématique « Développement durable ».
- Veille au relais des propositions issues du Conseil thématique « Développement durable » auprès de la Directrice, du Président et du Conseil d'administration.

### **Gestion du personnel**

- Participe, avec la Directrice au recrutement et assure l'encadrement direct et l'évaluation du personnel concerné par la thématique « Développement durable ».
- Établit en collaboration avec la Directrice, l'organisation de l'équipe du GIP affectée à cette thématique, définit ses activités et ses priorités.
- Assure la coordination globale des activités des salariés de l'équipe du GIP affectée à cette thématique, en cohérence avec les orientations préalablement définies et au regard des ressources et moyens disponibles.

### **Stratégie, programme d'actions, budget**

- Impulse, contribue et accompagne avec l'équipe du GIP affectée à cette thématique, la définition des priorités, programme d'action et orientations stratégiques relatifs au « Développement durable » en s'appuyant sur le conseil thématique « Développement durable » et les groupes de travail qui y sont rattachés.
- Favorise l'émergence de nouveaux projets partenariaux sur la thématique « Développement durable ».
- En collaboration étroite avec la Directrice, prépare la partie du projet de budget annuel du GIP relative à la thématique « Développement durable », assure le suivi de son exécution (comptabilité analytique) et en rend compte régulièrement.
- Assure la mise en œuvre de ce programme d'actions et de son suivi :
  - recherche des financements en accord avec la Directrice et prépare les demandes de subvention.
  - mobilise les moyens humains, techniques et financiers du GIP consacrés à cette thématique.
  - garantit le respect des règles juridiques, financières et administratives avec le soutien de la Directrice du GIP.

- met en place des groupes de travail ou groupes projets impliquant les membres et partenaires associés intéressés.
- rend compte aux instances du GIP et à sa directrice.
- Assure avec le responsable d'agence « Biodiversité » et sous la responsabilité de la directrice du GIP, la coordination des projets et missions transversaux au GIP (évaluation, événementiels, publications, bases de données).

## **Communication**

- Contribue à l'élaboration de la stratégie de communication du GIP soumise au Conseil d'administration.
- Pilote la déclinaison thématique de cette stratégie dans l'ensemble de ces aspects (portail internet, publications, actions de communication...) avec l'appui de la chargée de communication et en dialogue avec la Directrice et le Responsable d'Agence Biodiversité.
- Participe, en accord avec le Conseil d'administration, en coordination avec la directrice et la chargée de communication, à la promotion des actions menées au titre de la thématique « Développement durable » auprès des médias, lors d'événements et de formations.

## **RELATIONS FONCTIONNELLES (INTERNES ET EXTERNES)**

- Travaille au quotidien avec la directrice pour assurer le bon fonctionnement du GIP et lui rend compte des activités « Développement durable » dont il a la responsabilité (avancements du programme, émergence de projets, organisation, mobilisation des moyens, difficultés...); il est pour la directrice le premier interlocuteur pour tout ce qui relève de ces activités.
- Participe à la transversalité des activités du GIP en travaillant en étroite collaboration avec la Directrice et le responsable d'agence « Biodiversité ».
- Est l'interlocuteur privilégié du Président et du Vice-Président concerné, des autres membres et partenaires associés du GIP et plus largement des partenaires techniques et financiers pour toutes les questions relatives à la thématique « Développement durable ».
- Est évalué par le Président et le Vice-Président « Développement durable », en lien avec la directrice.

## **COMPÉTENCES ET QUALITÉS PROFESSIONNELLES REQUISES**

Les missions proposées nécessitent une très bonne compréhension :

- du fonctionnement des différentes sphères d'acteurs ressources et bénéficiaires des activités du GIP et notamment des collectivités, des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche et des autres acteurs du développement durable.
- des enjeux généraux du développement durable, à l'échelle globale, nationale et régionale.
- des dispositifs de financement, publics et privés, mobilisables en faveur du développement durable.

Le rôle de responsable d'agence implique de disposer de compétences et d'une réelle expérience :

- de pilotage de projets multi partenariaux.
- de gestion de budgets.
- de management d'équipe.

Ce rôle implique également :

- de savoir structurer, organiser et prioriser les missions et projets, et assurer leur mise en œuvre dans le respect des délais et des moyens alloués (budget, personnel).
- de maîtriser des outils informatiques de bureautique (Excel, Word, PPT...), de pilotage de projets, de systèmes d'information.

Les objectifs du GIP et les missions du poste en particulier demandent d'importantes qualités relationnelles, d'écoute, de pédagogie et de négociation :

- Excellente communication orale et écrite.
- Capacité à animer des groupes de travail et des réunions publiques.
- Capacité à rédiger tout type de documents inhérents à la fonction (notes d'arbitrage, notes techniques, cahiers des charges, bilans...).
- Maîtrise de l'anglais en situation professionnelle, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Sens relationnel et capacité d'interaction avec des interlocuteurs variés.
- Capacité à mobiliser, à négocier, à convaincre et à faire émerger un consensus, que ce soit en interne avec les salariés, la direction ou les administrateurs, comme en externe avec des partenaires ou des financeurs.

## **FORMATIONS ET QUALIFICATIONS NÉCESSAIRES**

- Qualification : Bac+5 (Université, Ecole d'ingénieur, école de commerce ou équivalent).
- Expérience professionnelle requise (au moins 3 ans), en cohérence avec les fonctions proposées.

## **CONDITIONS D'EXERCICE ET CONTRAINTES DU POSTE**

- Poste basé à Caen mais avec de nombreux déplacements en région Normandie et plus ponctuellement hors région. À noter que les équipes du GIP sont basées à la fois à Rouen (siège du GIP) et à Caen et que les réunions des instances d'orientation et de décision du GIP se réunissent de manière alternée à Rouen, à Caen ou ailleurs en Normandie.
- CDI de droit public (statut contractuel) à temps plein.
- Horaires de travail classique (en cohérence avec les fonctions de direction d'équipe) mais disponibilité nécessaire occasionnellement pour des déplacements et évènementiels.
- Entretiens prévus le 6 mars 2020 matin.
- Poste à pourvoir dès que possible.
- Rémunération : conditions statutaires et régime indemnitaire.

Envoyer CV et lettre de motivation à [marie-lyne.sahut@anbdd.fr](mailto:marie-lyne.sahut@anbdd.fr) et à [melanie.delannoy@anbdd.fr](mailto:melanie.delannoy@anbdd.fr)

ou par courrier postal avant le 21 février 2020 :

**Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable  
L'Atrium - 115 Boulevard de l'Europe 76100 Rouen**

A NOTER : Toutes les candidatures sont acceptées. Toutefois, en fonction du nombre total de candidatures reçues, le GIP se réserve le droit d'étudier en priorité (voire uniquement) celles émanant de salariés des structures membres du GIP.